

LELOUP Philippe Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL philippe.leloup@lapeb.be	Référence(s) : Lecocq 18523P114	Installateur (Nom, Prénom, TVA) :  PE 207
Rapport relatif à : <b>INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION</b>		
Effectué à : <b>Chastre</b>		Le : <b>10/02/2025</b>

### Identification de l'installation

Client :	Lecocq		
Adresse :	Rue d'Héவில் 2 1450 Chastre		Tél n°: 0471/92 99 44
Type d'installation :	Anciennes inst. élect. dom. (8.2.1.)		

### Type de visite

Vente (8.4.2.)

### Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : <b>Maison</b> Description : <b>Maison</b>		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) : <b>0</b>	Puissance nominale : <b>0</b>	
Onduleurs :	Nombre(s) : <b>0</b>	Type :	N° série(s) : Puissance AC max : <b>0</b>
Batterie domestique :	Organisme Agréé :		Date :
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en ilotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel : Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en ilotage) :		
Distributeur d'électricité :	<b>ORES Assets</b> Code EAN : <b>Non communiqué</b>		
Compteur : Marque & Type :	<b>AEG T2C114U</b>		N° série : <b>43392199</b>
Tension :	<b>3 X 400 V + N</b>	AC <input checked="" type="checkbox"/>	DC <input type="checkbox"/> Intensité max (A) : <b>20</b>
Type d'électrode :	<b>Piquet</b>	Résistance de dispersion Ra : <b>27,3</b> ohm	

### Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de position <input checked="" type="checkbox"/>	Conformément : <b>NOK</b>
Implantation des tableaux, accès au matériel :	<b>Ok</b>		
Piscine (7.2) :	<b>Absente</b>	Sauna (7.3) :	<b>Absent</b>
Type de câble d'alimentation : Type :	<b>EXVB</b>	Section L :	<b>16 mm² + N : 16 mm² + PE : 16 mm²</b>
Protection générale : Marque & type :	<b>Vynckier series GI</b>		
Surintensité :	<b>20</b> A	Courant court-circuit :	<b>200</b> A
		Pouvoir de coupure :	<b>10</b> kA
Sectionneur général : Type :	<b>Vynckier 097/9904</b>	Nombre de pôles :	<b>4</b>
		lthe Courant thermique nominal :	<b>40</b> A
Détail installation voir tableaux description de l'installation	N° de tableaux :	<b>0</b>	N° de circuits terminaux : <b>0</b>

### Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel		= 300 mA Présent <input type="checkbox"/> (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés
40	3000	0,03	Différentiel général
Continuité connexions PE : <b>Nok</b>		Bouton test : <b>Ok</b>	
Injection courant défaut : <b>Ok</b>		Protection contre le contact indirect : <b>Insuffisante</b>	

### Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé <input checked="" type="checkbox"/>	Métallique(c11) <input type="checkbox"/>	Plastique (c12) <input checked="" type="checkbox"/>	Ouvert <input type="checkbox"/>		
	Paroi arrière non hygroscopique <input type="checkbox"/>					
Lignes	Fils <input checked="" type="checkbox"/>	Câble <input checked="" type="checkbox"/>	En tube <input checked="" type="checkbox"/>	Apparent <input checked="" type="checkbox"/>	Encastré <input checked="" type="checkbox"/>	Enterrés <input type="checkbox"/>
	Extérieur <input checked="" type="checkbox"/>		Autre <input type="checkbox"/>			
Appareils	Éclairage <input checked="" type="checkbox"/>	Prise de courant <input checked="" type="checkbox"/>	Avec terre <input checked="" type="checkbox"/>	Sans terre <input checked="" type="checkbox"/>		
	Matériel (poste) fixe <input checked="" type="checkbox"/>		Matériel mobile <input type="checkbox"/>			
Contact impossible par :		Isolation (4.2.2.1b) <input checked="" type="checkbox"/>	Enveloppes (4.2.2.1.c) <input type="checkbox"/>			
Protection contre le contact direct :			Insuffisante	État du matériel fixe et mobile :		NOK

### Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6

Appareil : Norma UNILAP 100 <input type="checkbox"/>	Kyoritsu 3243 <input type="checkbox"/>	Metrel 61557 <input checked="" type="checkbox"/>	Mxtra <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
Connexions démontées : /				
Résistance d'isolement : Ri	42,7	Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm)	Ri :	Ok
Mesures non exécutées aux circuits : /		Mesures trop faible du type de circuit : /		

### Infractions

5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
5.3.5.3. : Un différentiel-résiduel général d'une intensité nominale de 40 A min et de sensibilité de 300 mA doit être installé en amont de l'installation.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
5.2.2. : Les canalisations ne sont pas fixées au moyen d'attaches adaptées.
7.2.3.2. : Le matériel a un le degré de protection insuffisant.
8.2.: Les dispositions dérogatoires selon article 278 de l'ancien RGIE pour les installations électriques domestiques dont la réalisation est entamée avant le 1 octobre 1981, ce qui concerne les socles de prise sans sécurité enfant, ne sont plus d'application selon chapitre 8.2 du livre 1 de l'AR du 08/09/2019.
3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.

### Remarques et/ou notes

Néant
-------

## Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel n'est pas plombé.

*L'installation électrique (ne) satisfait (pas) aux exigences du livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019. L'acheteur doit effectuer une nouvelle visite de contrôle pour vérifier la mise en ordre de l'installation, dans un délai de 18 mois à compter du jour de l'acte de vente. L'acheteur est libre de choisir l'organisme agréé pour cette nouvelle visite de contrôle.*

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 3 page(s) d'annexe(s).

DE SAEDELEER Thomas



### Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	4	40/0,03	Vynckier	097/99044-000	3000	A	VOB	6	Différentiel général
2	/	2	16	Gardix	17-U	3000	/	VVB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Vynckier	Séries ER	3000	3	VVB	2,5	Eclairages / Prises?
Pouvoir de coupure : 3000 <input type="checkbox"/> 1500 <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/> A										
Nombre de tableaux : 0      Nombre de circuits terminaux : 0      Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Yes      Section des conducteurs de protection suffisante : Yes										